

## Le tiers des portefeuilles de la Caisse deviennent indiciaires

Publié le 16 avril 2010 à 06h50 | Mis à jour à 06h59



[Francis Vailles](#)

La Presse

Photo: Reuters

(Montréal) Tel que promis, la Caisse de dépôt et placement s'en remettra davantage aux indices de marché pour faire fructifier l'argent des déposants. Désormais, le tiers des portefeuilles ne seront plus gérés de façon active par les gestionnaires de la Caisse, mais seront un calque des principaux indices de marché.

L'institution donne les détails de cet important changement dans son rapport annuel, déposé hier. Le portefeuille des actions américaines, de même que ceux des actions étrangères et des marchés en émergence seront calqués sur les indices de marché correspondants (par exemple l'indice Standard & Poor's 500).

Même chose pour les deux portefeuilles d'obligations et celui des valeurs à court terme (qui contenait le fameux papier commercial PCAA). «La Caisse concentrera ses efforts de gestion active dans les catégories d'actif où elle dispose d'avantages comparatifs», est-il écrit dans le rapport annuel de la Caisse.

L'institution se garde tout de même un portefeuille d'actions mondiales géré activement ou en partie à l'externe. Ce nouveau portefeuille sera graduellement capitalisé à partir du portefeuille Québec Mondial, qui disparaîtra d'ici la fin de 2011.

Le Québec mondial a été créé en juillet 1999. Ce portefeuille est composé d'obligations du Québec ou du Canada auxquelles se superpose un panier de contrats à terme sur différents indices boursiers internationaux. Au cours des cinq dernières années, Québec mondial a procuré un rendement moyen de 1,7% par année, soit 36 points (0,36%) de moins que l'indice de référence. Son actif net était de 12,8 milliards de dollars en fin d'année 2009.

### Couverture de change

Autre changement: la couverture contre le risque de change. Depuis plusieurs années, les déposants pouvaient choisir d'investir dans les actions américaines ou étrangères en se couvrant ou non contre les risques de fluctuations du dollar canadien. Globalement, environ 30% des titres achetés sur les marchés extérieurs étaient

couverts. Désormais, les portefeuilles deviennent indiciels et ne «seront pas couverts contre les risques de change».

Les déposants pourront plutôt se prémunir contre les fluctuations parfois rapides du dollar canadien en investissant, selon leurs besoins, dans un portefeuille appelé Stratégies de superposition.

Les portefeuilles Immobilier, Placements privés et Infrastructures continueront toutefois d'être pleinement couverts contre les fluctuations de la devise. Enfin, parmi les autres changements, notons que le portefeuille Produits de base a été fermé le 31 décembre 2009.

---

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.